

LA SOCIETE ET SES SERVICES

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société a été créée en 2003 dans la juridiction du Delaware, aux Etats-Unis. Son siège opérationnel européen a été ouvert à Genève la même année.

Le choix de Genève s'est imposé par sa position géographique au cœur de l'Europe; son statut de capitale mondiale de la gestion de fortune privée; la proximité entre la ville et l'aéroport, permettant un accès rapide au centre ville; le réseau de banques et de professionnels de la finance.

Ce choix s'est avéré judicieux au fil des ans et apporte un haut niveau de confiance aux investisseurs, grâce au secret bancaire et à la confidentialité des affaires en vigueur à Genève.

LES SERVICES

Les services s'adressent à deux segments de clientèle distincts:

- ❖ Les personnes privées
- ❖ Les sociétés

Avec pour chaque segment de clientèle des niveaux de prestations différents au sein de l'Europe, la zone géographique de chalandise.

Ces prestations sont le conseil en gestion de patrimoine pour les investisseurs privés, ainsi que la délocalisation physique et légale d'actifs financiers et le conseil en gestion de poste-clients pour les PME-PMI situées en France.

LES SERVICES POUR LES INVESTISSEURS PRIVÉS

Ces services sont orientés vers la gestion de fortune à partir de 50.000 euros :

- ❖ Audit et équilibrage de patrimoine
- ❖ Délocalisation physique en banque privée genevoise
- ❖ Investissement dans des fonds peu corrélés aux marchés actions
- ❖ Ouverture de compte non-résident dans plusieurs juridictions
- ❖ Optimisation juridique et fiscale de l'investisseur
- ❖ Problématique de secret bancaire
- ❖ Ligne de crédit pour valeurs patrimoniales

LES SERVICES POUR LES INVESTISSEURS PRIVÉS (SUITE)

- ❖ Conseil en investissements
- ❖ Crédit pour œuvres d'art, antiquités, collections à partir de 2 M. EUR.
- ❖ Investissement alternatif en art (Lettres autographes manuscrites)
- ❖ Délocalisation physique complète ou partielle de personne physique.
- ❖ Problématique de conventions fiscales avec la France (Ile Maurice ; Malte).
- ❖ Problématique de transmission de fortune par héritage
- ❖ Investissement en Private Equities de sociétés sélectionnées

LE SECRET BANCAIRE

Le G20 de Londres, en Avril 2009, a tenté de mettre fin au secret bancaire, jugé responsable de la crise financière. Mais les pays qui l'appliquent, Autriche, Belgique, Luxembourg et Suisse, ainsi que les principautés, Andorre, Liechtenstein et Monaco sont souverains et maîtres chez eux.

En Suisse, le secret bancaire est issu du secret professionnel des professions libérales et fait partie de la liberté du citoyen, en protégeant la sphère privée. C'est donc une tradition à laquelle sont attachés le gouvernement fédéral, qui a confirmé le maintien du secret bancaire, et les citoyens qui peuvent y mettre fin, ou le confirmer par référendum fédéral, en tant que démocratie directe.

LE SECRET BANCAIRE (SUITE)

Dans d'autres pays, comme le Luxembourg, membre fondateur de l'Europe communautaire, le secret bancaire est institutionnel, ancré par la loi dans la constitution et ce pays n'a aucun projet d'abandon de cette pratique forte.

D'autres juridictions appliquent le secret bancaire mais n'ont pas été inquiétées par les participants du G20 de Londres : les Etats-Unis, avec les Etats du Delaware et du Nevada ; la Grande-Bretagne, avec les îles Anglo-Normandes de Jersey et de Guernesey et la Chine avec Hong Kong et Macau.

Des accords restrictifs d'échange d'informations s'appliquent aux fraudeurs qui détiennent des actifs financiers non déclarés dans des juridictions appliquant le secret bancaire.

QUELS RENDEMENTS ESPÉRER A LONG TERME ?

La crise financière, qui n'est pas terminée, à suscité des craintes et des interrogations après les déficiences des modèles de protection connus. Pour le futur proche, quels rendements espérer, et protéger ?

Notre approche de produits peu corrélés aux marchés en actions permet de sélectionner plusieurs actifs, certains à capital garanti à 100%, sur 5 et 10 ans, avec un rendement annualisé de 11,5% environ, de manière régulière et durable, avec des ratings « AAA » et des sociétés européennes de gestion de fonds de haut de gamme. Ces produits résistent très bien aux crises financières.

Ces fonds peuvent être souscrits à partir d'un minimum de 50.000 euros en banque privée à Genève.

UN INVESTISSEMENT DANS L'OR ?

La crainte d'une nouvelle crise, après une baisse importante des marchés à provoqué une nouvelle ruée vers l'or, vu comme un refuge suprême et sûr. Qu'en est-il vraiment ?

L'or a atteint en Décembre 2009 un nouveau record historique avant de subir une hausse du dollar qui a freiné son élan haussier. Ce métal précieux bénéficie d'avantages certains : c'est un actif simple ; il n'a pas de risque de défaut d'émission (Faillite) ; il n'a pas de risque de contrepartie ; sa liquidité est totale et permanente ; il dispose d'un historique pour le nombre d'échanges et est le centre du système monétaire global.

L'or est donc une valeur refuge, mais doit être utilisé en diversification avec d'autres actifs financiers.

QUELS RENDEMENTS POUR L'OR ?

Les médias parlent plus de l'or à chaque nouveau record que lorsqu'il baisse, ce qui donne une fausse idée du rendement à long terme. Mais quel est-il ?

Le rendement de l'or est variable selon les années, et présente des rendements différents selon les devises. Il est coté en dollar, à Londres, tous les jours ouvrables. De 2001 à 2008, soit 8 ans, les rendements annualisés pour les grandes devises : USD : 16,3% ; EUR : 11,3% ; CHF : 10,6% ; JPY : 13,6% et GBP : 17,1%.

Il y a des années négatives dans toutes les devises sauf en USD. Une année record en 2005 : USD : 18,2% ; EUR : 35,1% ; CHF : 36,2% et GBP : 31,8%. L'année 2008 est désordonnée comme les marchés : USD : 5,8% ; EUR : 11,9% ; CHF : 0,2% ; JPY : (-14,9%) et GBP : 44,3% !

LA GESTION DE FORTUNE PRIVÉE

Qu'est-ce qui oriente l'investisseur privé vers Genève, qui est la capitale mondiale de la gestion de fortune privée ? Ce n'est pas la fiscalité attrayante de Genève, qui n'a aucun effet sur un non-résident déclaré dans son pays de résidence et qui n'a pas d'optimisation fiscale.

En fait, la gestion de patrimoine et la gestion de fortune privée n'ont rien à voir entre elles. Le savoir faire et l'application de techniques sophistiquées sont utilisées par les banques privées de Genève. La plus ancienne de ces banques a été créée en 1741. Elles bénéficient bien entendu du secret bancaire suisse, toujours en vigueur, et l'investisseur en règle n'a rien à craindre car il ne fera pas l'objet d'un échange d'informations.

SERVICES POUR LES PME-PMI FRANÇAISES

L'autre facette de notre activité s'applique aux entreprises françaises et est orientée vers la gestion du poste-clients dont dépend la trésorerie. De par sa qualité, dépend la génération de la trésorerie issue des transactions commerciales.

Nos prestations : audit du poste-clients ; apurement de la balance-clients ; mise en œuvre d'une structure de relance et de recouvrement ; sécurisation des créances ; mise en œuvre d'un contrat d'affacturage domestique et Export si nécessaire ; apport de services bancaires dédiés à la PME-PMI.

L'optimisation fiscale de l'entreprise exportatrice est une source d'économie et de gains de productivité. Mais nous traitons également les plus-values de cession d'entreprise pour le vendeur qui réalise des économies d'impôts substantielles.